



A D E A F



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France
Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur

Le 25 mars 2015

A Madame Angela Merkel,
Chancelière de la République Fédérale d'Allemagne
A Monsieur François Hollande,
Président de la République Française

Madame La Chancelière,
Monsieur le Président,

A la veille du Conseil des Ministres Franco-Allemand du 31 mars 2015, nous souhaitons attirer votre attention sur les conséquences qu'aurait pour l'enseignement de l'allemand en France la remise en cause des sections bilingues annoncée dans le cadre de la réforme des collèges.

A la suite du 40^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée, le plan de relance de l'allemand en France et du français en Allemagne a introduit en 2004 plusieurs dispositifs pour renforcer l'enseignement de la langue partenaire, notamment les classes bilingues qui permettent l'apprentissage conjoint de l'allemand et de l'anglais dès la classe de sixième. Depuis, la baisse de l'effectif des germanistes a été enrayée : 15,3 % des élèves ont fait le choix de l'allemand dans le second cycle à la rentrée 2013 et les « bilingues » suscitent un intérêt croissant.

Ce succès obtenu grâce à la mobilisation de tous les acteurs du franco-allemand - instituts culturels, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), ... - et des enseignants reste fragile et il est insuffisant pour satisfaire les besoins des entreprises et des institutions de nos deux pays qui souhaitent renforcer leur coopération : des emplois restent inoccupés, des projets n'aboutissent pas faute de candidats maîtrisant l'allemand. Il faut continuer à renforcer l'apprentissage de la langue du partenaire comme le prévoit l'agenda franco-allemand 2020 : « parmi les élèves de l'enseignement secondaire, un Français sur deux ou un Allemand sur deux devra avoir visité au moins une fois l'autre pays », la mobilité des apprentis sera favorisée, 200 classes maternelles bilingues seront créées, etc.

Or l'avancement de l'apprentissage de la 2^{ème} langue vivante (LV2) à la 5^{ème} prévu dans la réforme du collège conduira à la disparition du dispositif bilingue, du moins dans sa forme la

plus répandue, qui permet de débiter l'allemand en 6^{ème}. La stabilisation de l'effectif des germanistes est due en très grande partie à ce positionnement original entre l'anglais choisi en première langue dès le primaire et l'espagnol choisi en LV2 par près de 75 % des élèves de 4^{ème}. L'allemand n'est d'ailleurs plus proposé en LV2 dans de nombreux collèges. Son retour à cette seule case LV2 provoquerait très certainement une chute du nombre de germanistes.

L'intérêt pour l'allemand est souvent suscité par l'organisation d'échanges entre classes soutenus par l'OFAJ, mais aussi d'échanges individuels qui, au fil des années, ont contribué à tisser des liens forts entre les citoyens de nos deux pays. La disparition des classes bilingues appauvrirait considérablement le vivier des candidats à ces échanges, d'autant que leurs enseignants, contraints d'intervenir dans plusieurs collèges du fait de la diminution des horaires d'enseignement, seraient moins disponibles pour mettre en place les nombreux dispositifs de mobilité proposés dans le cadre franco-allemand. Et qu'advviendrait-il des sections européennes, des classes abibac et plus généralement des programmes de coopération culturelle entre nos deux pays, des jumelages, de l'Université franco-allemande, des programmes communs de recherche, des formations binationales proposées aux fonctionnaires, du volontariat civique franco-allemand, etc., si le nombre et le niveau linguistique des jeunes germanistes venaient à baisser ?

C'est pourquoi nous lançons un appel pour que le Conseil des Ministres Franco-Allemand se saisisse de ce dossier et réaffirme l'intérêt des mesures prises en 2004 et la pertinence du dispositif « bilingue ». Supprimer ce dispositif constituerait un désaveu pour tous ceux qui œuvrent pour une meilleure connaissance du partenaire au sein du système éducatif comme dans les nombreuses institutions et associations franco-allemandes.

Nous savons combien vous êtes attachés à l'approfondissement des liens qui unissent nos deux pays et espérons avoir votre soutien pour renforcer l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour tout échange qui vous semblerait utile et vous prions d'agréer nos respectueuses salutations,



Thérèse Clerc,

Présidente de l'ADEAF

(therese.clerc@laposte.net)



Thierry Gallèpe

Président de l'AGES

(th.gallepe@gmail.com)